

PLAN SIMPLE DE GESTION À VOCATION DE PRODUCTION DE BOIS ÉNERGIE

Les zones d'interventions du projet Makala se situent en périphérie des villes de Kinshasa et de Kisangani pour la République Démocratique du Congo et en périphérie de Brazzaville pour la République du Congo.

Ces zones présentent des contextes différents liés à l'occupation spatiale coutumière, l'organisation des structures sociales traditionnelles (lignage, clan, chefferie coutumière), les types de formations végétales présentes dans la zone et les activités principales des populations. L'ensemble de ces éléments structure l'intervention du projet dans son objectif d'aménagement des espaces forestiers périurbains dégradés.

Des enquêtes d'identification du finage et des terroirs villageois partenaires ont d'abord été réalisées pour caractériser le contexte social et environnemental d'intervention. Les données recueillies ont constituées la base de travail de la construction du processus d'élaboration des Plans Simples de Gestion (PSG).

Le présent document présente les étapes structurant le PSG, l'outil de démarche participatif permettant une appropriation collective du processus et des activités techniques développées pour la reconstitution des espaces forestiers dégradés.



1/ Une élaboration en cinq étapes

Un groupe de travail, désigné par la communauté, co-élabore le PSG. Ce groupe de travail doit être représentatif de la structure sociale de la communauté. Il est constitué de femmes, d'hommes, de jeunes, d'anciens et de toute personne importante pour la communauté. Le groupe de travail doit restituer chaque décision à l'ensemble de la communauté pour les débattre collectivement et obtenir un consensus décisionnel, seul garant du respect de l'application du PSG.



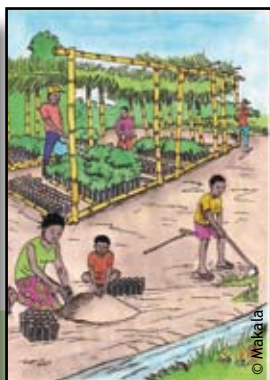
Constitution du groupe de travail



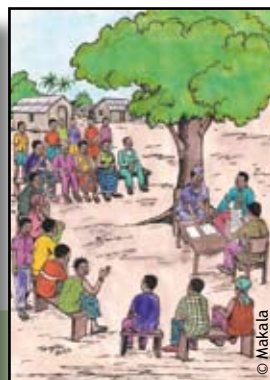
Définition de l'espace sous gestion



Caractérisation des Unités Paysagères



Choix des mesures de gestion et définition des règles



Finalisation du PSG et mise en oeuvre

Le groupe de travail constitué, l'étape suivante a pour objectif la délimitation de l'espace sous gestion, c'est-à-dire l'espace dans lequel la communauté a un pouvoir de gestion sur la ressource et sur la distribution des terres.

Celui-ci est ensuite caractérisé par les différentes Unités Paysagères (UP) qui le constituent selon la typologie locale employée par les populations.

Le choix des mesures de gestion appliquées dans les UP, est en lien avec les activités techniques développées. Il s'accompagne de discussion autour des règles et des sanctions définies par et pour les populations locales.

Certains groupes souhaitent mobiliser l'Etat pour sanctionner les contrevenants alors que d'autres groupes préfèrent avoir recours aux pouvoirs coutumiers.

Les règles sont définies sur la période d'application des mesures de gestion retenues par les communautés locales.

La dernière étape permet également d'aborder la question de la répartition des bénéfices suite à la valorisation des espaces reconstitués.

2/ Une entrée par le paysage pour améliorer l'appropriation

Dans le cadre de l'élaboration des PSG, le projet Makala a défini une approche innovante construite autour de la caractérisation du paysage perçu et vécu par les populations. L'approche opérationnelle et qualitative utilisée se différencie de l'approche classique prévisionnelle et quantitative (caractérisation de l'état de la ressource à l'aide d'inventaires) peu appropriée par les populations locales.

L'approche opérationnelle repose sur la caractérisation de l'espace par la détermination de la typologie locale de l'espace et par une description des Unités Paysagères perçues par les populations dans leur propre terroir (Tableau 1). Ce découpage en Unités Paysagères permet un zonage du terroir, support à la mise en place d'un aménagement de la ressource forestière.

Typologie locale et Unités Paysagères identifiées	Bas Congo (district de la Lu-kaya) Périphérie de Kisantu	Plateau Batéké Périphérie de Mbankana	Périphérie de Kisangani	Sud de Brazzaville (département du Pool)
UP décrites (Français)	UP décrites (Kitandu)	UP décrites (Kitéké)	UP décrites (Kidombi)	UP décrites (Lari)
Champs	<i>Maya</i>	<i>Kia</i>	<i>Shamba</i>	<i>Nsitou</i>
Savane	<i>Nseki</i>	<i>Ntshio</i>	/	<i>Nkoutou</i>
Savane marécageuse	<i>Luseki</i>	/	/	/
Savane à herbes basses	/	/	/	<i>Nkobo</i>
Savane à herbes basses d' <i>Hyparhenia</i> sp.	/	/	/	<i>Makanga</i>
Savane à herbes hautes	/	/	/	<i>Dourou</i>
Forêt marécageuse	<i>Tanga</i>	<i>Nduo</i>	/	/
Ancien village forestier	<i>Voka di mfinda</i>	<i>Mpo</i>	<i>Matongo</i>	<i>Gata dia tama / Mpati</i>
Ancien village à dominance de palmiers	<i>Voka di maba</i>	/	/	/
Verger	<i>Nkunku na yen ti mabunda</i>	/	/	/
Jardin de case	<i>Nkunku nima nzo</i>	/	/	/
Forêt	/	<i>Musuru</i>	<i>Ndonga</i>	<i>Mpila</i>
Vieille jachère / Forêt secondaire	/	/	/	<i>Sangui</i>
Jeune jachères (rechrû)	/	/	/	<i>Tchivoukou</i>
Abattis brûlés abandonnés (jeune rechrû)	/	/	/	<i>Mafouaoh</i>
Jachère	/	<i>Ivu</i>	<i>Mbudja</i>	/
Fougère	/	<i>Inye</i>	<i>Mbudja a ndele</i>	/
Jachère à mauvaises herbes	/	/	<i>Mbudja a akomadali</i>	/
Vieille jachère à <i>Musanga cecropioides</i>	/	/	<i>Mbudja a kombobombo</i>	/
Forêt brûlée	/	<i>Samba</i>	/	/
Forêt de plateau	/	<i>Ishe</i>	/	/
Forêt d'Acacia	/	<i>Musuru e micacia</i>	/	/
Maraîchage	/	<i>Ibere</i>	/	/
Marécage	/	/	<i>Matikatika</i>	/



Piercy Nitouambi de l'École Nationale Supérieure d'Agronomie et de Foresterie (ENSAF), de l'Université Marien Nguabi de Brazzaville a débuté son stage de fin d'étude dans le village de Mabaya pour la co-élaboration des Plans Simples de Gestion avec les familles terriennes intéressées par le processus. Une mission d'appui a été réalisée du 3 au 9 octobre 2012 par E. Dubiez (Projet Makala), Méthode Nkoua (CRDPI) et Louis Lebou (SNR Brazzaville) pour former l'étudiante aux outils de sensibilisation, à la méthodologie et pour rencontrer les lignées.

3/ Le processus participatif au cœur de l'élaboration

Le processus participatif développé par le projet Makala a pour objectif de renforcer la viabilité et la pérennité des actions impliquant les bénéficiaires dans le choix, la réalisation et la planification des activités développées.

Le processus décisionnel est au cœur de la co-élaboration des PSG entre les populations locales et le projet Makala. Ce processus repose sur son caractère public, son caractère participatif, son caractère progressif et son caractère itératif.

Le processus participatif est mis en œuvre tout au long des étapes d'élaboration du PSG. Il permet de progresser et d'intégrer des éléments de compréhension pour atteindre l'objectif final de gestion des espaces forestiers au sein du terroir communautaire.



La maquette interactive



Le tableau à icônes



Le jeu des bonbons

Différents outils d'animation et de sensibilisation ont été utilisés pour appuyer la dynamique de participation au sein de la communauté (maquette interactive, dessin illustratif, jeux de compréhension par l'expérimentation, projection de films, sortie terrain, cartographie participative, ...).

Ces outils ont été mis en place par une technique de facilitation interactive permettant de stimuler la confrontation des différents points de vue de la communauté : les femmes, les hommes, les jeunes, les allochtones, et autochtones.

L'investissement, la connaissance du contexte local et la vigilance des animateurs du projet a permis d'optimiser la prise en compte de chaque groupe tout au long des étapes.



Les unités paysagères en couleurs

Des résultats...

Le Projet Makala a conçu un canevas de PSG adapté aux communautés rurales pour qu'elles puissent définir de manière autonome leur propre aménagement de la ressource arborée. Il s'appuie sur des schémas du terroir à compléter au fur et à mesure de la réflexion avec des options à cocher pour limiter les besoins rédactionnels.

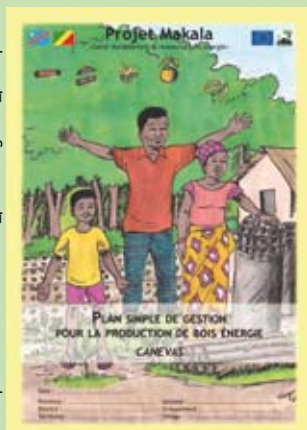
Sur les quinze programmés en RDC, douze PSG ont déjà été remplis (sept au Bas Congo, cinq au Plateau Batéké, et trois à venir en périphérie de Kisangani). D'autres PSG vont être réalisés dans le village de Mabaya au Sud de Brazzaville.

175 réunions ont été organisées dans 13 villages en RDC pour la sensibilisation et la co-élaboration des PSG. Les réunions à Brazzaville ont déjà débutées.

Les premières officialisations ont commencées au Bas Congo avec l'installation de 51 panneaux de règles dans les lieux bénéficiant de mesures de gestion.

L'administration locale du district de la Lukaya s'est déjà engagée à la signature des PSG couvrant des espaces sur son territoire. Un atelier sera organisé avec le MECNT afin de présenter cette méthode de gestion innovante.

Téléchargeable sur notre site internet
http://makala.cirad.fr/les_produits/guides_pratiques



4/ Les activités techniques pour reconstituer les espaces forestiers naturels dégradés

En parallèle de l'élaboration du PSG, des formations ont été organisées pour diffuser les activités techniques permettant de reconstituer les espaces forestiers dégradés (pépinières, reboisement, agroforesterie, régénération naturelle assistée,...).

La mise en place de ces activités dès le début du projet a guidé les communautés dans le choix des mesures de gestion pour l'élaboration des PSG.

Pour chaque activité, un guide pratique illustré a été produit reprenant l'ensemble des recommandations techniques formulées par le projet lors des formations. Des exemplaires des guides sont disponibles au bureau du projet ou téléchargeables sur notre site internet (http://makala.cirad.fr/les_produits/guides_pratiques) en version française, lingala, swahili et kikongo.



Conception : Emilien Dubiez, Cédric Vermeulen, Adélaïde Larzillière
 Crédits photos : Adélaïde Larzillière, Emilien Dubiez, Franck Bisiaux, Pierre Procès, Régis Peltier
 Graphisme : Adélaïde Larzillière